



PEAC en partenariat avec le Conservatoire de NiortAgglo

publié le 20/05/2025

Le Conservatoire Musique et Danse Auguste Tolbecque [↗](#) de l'Agglomération du Niortais propose aux équipes des écoles primaires de son territoire de **travailler en partenariat** pour la mise en œuvre de **projets d'éducation artistique et culturelle** en musique et en danse.

La **Charte Musique et Danse à l'École** précise le cadre de ce partenariat, les objectifs des interventions, les conditions d'élaboration ainsi que leurs modalités de réalisation.

En collaborant avec le Conservatoire, vous vous engagez à respecter cette charte.

Vous trouverez joint à cet article des propositions artistiques pour l'année scolaire 2025 – 2026.

Les équipes d'écoles peuvent également être à l'initiative des PEAC, qui seront coconstruits avec les intervenant-e-s du Conservatoire.

Si vous souhaitez mener un projet artistique avec le Conservatoire pour l'année scolaire 2025 – 2026, merci de bien vouloir compléter ce formulaire en ligne **jusqu'au 18 juin 2025** :

[JE CANDIDATE ↗](#)

Pour plus de renseignements, contacter le CPD éducation musicale :

sylvain.rouger1@ac-poitiers.fr / 05 17 84 02 75

Documents joints

 Charte Musique et Danse à l'Ecole (PDF de 65.5 ko)

 PEAC Musique et Danse à l'Ecole - NiortAgglo (PDF de 115.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.